Image not found or type unknown

Succession familiale difficile

Par **Tommy29**, le **22/10/2018** à **10:12**

Bonjour actuellement j'ai un Notaire depuis 5 ans sur une succession familiale. Ce Notaires vient de se dessaisir car dossier trop compliqué, en me demandant une somme importante.Actuellement j'ai trouvé un autre Notaire mon avocat s'occupe de la procédure de changement.
Est-ce que je suis en danger actuellement sans notaire !
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés